



Conseil municipal des enfants

En 2021, nous avons eu le privilège d'accueillir 13 nouveaux enfants au sein du Conseil Municipal des Enfants. Au vu de la situation actuelle, les 49 enfants élus en 2019-2020 ont été prolongés d'un an de plus.

Cette contrainte nous a permis de repenser ce dispositif et de prendre en compte l'une de leur demande récurrente, celle de faire évoluer la durée du mandat du CME. A l'avenir, les enfants seront élus pour 2 ans, par moitié chaque année, en CM2, afin de pouvoir être pleinement acteurs de leur fonction et d'avoir le temps de construire et voir émerger leurs projets.

Les enfants du CME se sont engagés cette année avec les professionnels du territoire à travers des groupes de travail autour de 7 thématiques :

- La mise en place d'une correspondance épistolaire avec les résidents du foyer des personnes âgées de la ville
- Une contribution à la consultation nationale de l'UNICEF sur les droits des enfants
- La création d'une journée sans voiture qui aura lieu le vendredi 4 juin 2021 sous forme d'incitation à ne pas se rendre à l'école en voiture
- Une sensibilisation sur les questions de tri des déchets, en particulier dans les écoles et les centres de loisir.
- Le déploiement du compostage dans les écoles
- L'installation de parkings à vélo dans les écoles où il n'y aurait pas
- Investir les jeunes générations dans le domaine du devoir de mémoire et les Commémorations de la ville

Les enfants élus portent des messages forts et souhaitent pleinement s'inscrire dans une dynamique de changement à travers des objectifs divers et cohérents. De la lutte contre l'isolement des personnes âgées aux actions concrètes pour l'écologie, en passant par des questionnements citoyens à travers les droits de l'enfant ou le devoir de mémoire, la parole de la jeunesse prend une place importante au cœur du paysage territorial.

L'édito

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Depuis un an, le contexte sanitaire nous a contraints à adapter nos services et nos actions. Pour autant, l'Education est restée une priorité absolue et nous avons mis tout en œuvre pour poursuivre au mieux nos dispositifs en faveur des enfants.

Avec cette Lettre de l'éducation, comme avec le Comité de suivi qui s'est déroulé le 12 février en visio, nous sommes heureux de voir réactiver les différents espaces de coéducation tant essentiels.

Mobilisés sur la mise en œuvre des protocoles sanitaires et des règles visant à protéger la santé des familles, les agents en charge de l'accueil de vos enfants ont fait preuve d'un engagement sans faille et d'une adaptabilité pour renforcer d'autant la sécurité des jeunes pontellois-combalusiens. Nous tenons ici publiquement à les en remercier.

Cette année fut aussi la première année d'un nouveau mandat avec un projet politique ambitieux qui conduira les 5 prochaines années. Cette lettre est donc l'occasion de vous présenter les nouvelles actions que nous souhaitons voir menées, dans les domaines du développement durable, de la citoyenneté et de la parentalité.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture,

Gilles Bord,
Maire de Pontault
-Combault,

Sara Feijule,
Adjointe au Maire
Chargée de L'Education, de
l'Enfance et de la Famille



Le premier Conseil des Parents

Afin d'élargir notre connaissance des besoins et des envies des parents de la ville, la municipalité a décidé la mise en place d'un Conseil des parents.

Un appel à candidature a été lancé le 1er mars. Plus de 50 candidatures ont été enregistrées.

19 parents, répartis sur chaque tranche d'âge, du projet d'être parent au lycée, ont été sélectionnés, sur la base de critères de diversité géographique et de genre, mais surtout des motivations exprimées dans les candidatures.

Ce conseil des parents sera consulté sur les projets de la ville et des acteurs du territoire, il pourra également être force de proposition et il permettra par sa diversité et sa richesse de porter des projets nouveaux en accord avec les réalités parentales contemporaines.

Il sera installé au mois de mai pour un mandat de 3 ans, dont nous ne manquerons pas de vous faire suivre les travaux.



Développement durable

La ville de Pontault-Combault s'engage dans une triple orientation : les 3^E (Education, Environnement, Espace public).

A ce titre, de nombreux objectifs environnementaux vont être introduits dans tous les domaines de l'éducation :

- L'alimentation avec l'introduction de 50% de produits durables dans les menus des restaurants scolaires et de la petite enfance ;
- L'évolution de nos pratiques avec la chasse au plastique, la lutte contre le gaspillage et le renforcement des consignes de tri dans les établissements accueillant des enfants ;
- La prise de conscience des enjeux de la protection de l'environnement à travers le soutien à la labellisation E3D des écoles ;
- La sensibilisation dès le plus jeune âge avec la distribution de gourdes aux enfants arrivant en petite section et aux CP.